

Image not found or type unknown



Contrat de telesurveillance

Par **jc31b**, le **05/01/2011** à **18:21**

Bonjour, j'ai arrêté mon entreprise le 31 décembre 2010 et je veux arrêter mon contrat de maintenance avec l'entreprise de sécurité (comme de la télésurveillance) mais ils ne veulent pas. Mon contrat est de 36 mois, il faut que je paye jusqu'en avril 2012. Sur le contrat que j'ai signé, il y a marqué 60 mois ou autre 36, et moi c'est autre qui a été coché, mais on ne m'a rien dit au téléphone quand j'ai signé. Comment puis-je faire ?